

TARIFS

PROTECTION HABITAT TÉLÉSURVEILLANCE

Tarifs Protection Habitat Télésurveillance en euros TTC (TVA de 20 %) applicables au 01/05/2017

À partir de
32,70 €
TTC/mois

LES SERVICES INCLUS DANS LA FORMULE

Gestion des alarmes 24/7 par nos Centres de surveillance

APSAD P5 (protection contre les risques de cambriolage, agression, vandalisme, squat)

Dissuasion de l'intrus par la sirène d'alarme et la téléinterpellation

Selon les moyens d'analyse à notre disposition, **envoi de l'intervenant sécuritaire et/ou des forces de l'ordre**

Alerte Info Service :

- activation et désactivation du système d'alarme via l'application mobile disponible sur l'App Store et Google Play
- réception des informations par notification, e-mail ou SMS (hors coût SMS : 0,10 € TTC/SMS)

Alerte Coupure Secteur :

- suivi de l'alimentation électrique
- alerte en cas de coupure par notification, e-mail ou SMS

Mise en place de la Convention d'Assistance en cas de sinistre (selon Conditions Générales) :

- gardiennage jusqu'à 48 heures
- réparations d'urgence à hauteur de 230 € TTC
- nettoyage du site dans la limite de 15 heures
- rapatriement depuis la France métropolitaine hors Corse et Monaco
- assistance aux démarches administratives
- soutien psychologique par téléphone dans les 15 jours (1 séance de 45 minutes suivie d'un second échange si nécessaire)
- hébergement provisoire à hauteur de 450 € TTC

LE MATÉRIEL ET SA MAINTENANCE

Le contenu du matériel mis à disposition* :

- 1 centrale d'alarme avec liaison téléphonique doublement sécurisée GSM/GPRS ou IP-GSM/GPRS
- 1 sirène d'alarme (environ 110 dB)
- 1 clavier
- 2 badges
- 2 points de détection au choix (dont 1 détecteur de mouvement - hors détecteur Visio Images)

* Possibilité de bénéficier d'une centrale d'alarme 100 % autonome (sans raccordement électrique) :
- Alerte Coupure Secteur est indisponible
- Alerte Info Service est remplacée par Alerte Marche Arrêt (réception des informations d'activation et désactivation de l'alarme par notification, e-mail ou SMS - hors coût SMS : 0,10 € TTC/SMS)

Pendant toute la durée du contrat :

- télémaintenance
- changement des consommables (piles et batterie)
- test cyclique quotidien de vérification du bon fonctionnement de la liaison téléphonique

LES FRAIS D'INSTALLATION

Conseils sur l'implantation, installation du matériel, contrôle du fonctionnement des différents équipements et de la liaison avec le Centre de surveillance, formation à l'utilisation du système.

145 € TTC

NOS OPTIONS

SOUS FORME D'ABONNEMENT

Caméra de vidéosurveillance	6,00 € TTC/mois
Clavier	3,90 € TTC/mois
Télécommande	2,10 € TTC/mois
Détecteur d'ouverture	1,65 € TTC/mois
Détecteur de mouvement	3,45 € TTC/mois
Détecteur Petit Animal poids adulte <15 kg	3,45 € TTC/mois
Détecteur Visio Images	3,90 € TTC/mois
Détecteur de fumée	1,50 € TTC/mois
Détecteur d'ouverture avec sabot de porte	3,00 € TTC/mois
Détecteur extérieur	9,90 € TTC/mois
Pack détection extérieure : Détecteur extérieur + sirène extérieure avec flash	13,50 € TTC/mois
Sirène interne déportée	3,90 € TTC/mois
Sirène extérieure avec flash	6,00 € TTC/mois
Test cyclique supplémentaire	1,50 € TTC/mois
Sonde inondation*	2,40 € TTC/mois

LE MATÉRIEL À LA VENTE

Badge d'activation et de désactivation Frais d'expédition inclus	5,10 € TTC
Boîtier pour clés Frais d'expédition inclus	54,90 € TTC
Pancarte extérieure Frais d'expédition inclus	15,00 € TTC
Filtre maître ADSL	5,10 € TTC
Paire de CPL	54,90 € TTC

* La sonde inondation est reliée au système de télésurveillance et fonctionne en permanence que le système soit en marche ou à l'arrêt. Elle détecte sur sa zone d'implantation les fuites d'eaux domestiques. Ses déclenchements donneront lieu à un traitement par le Centre de surveillance identique à celui prévu pour la détection de fumée.

LES AUTRES SERVICES

ENVOI D'UN INTERVENANT SÉCURITAIRE

• En cas d'effraction	Gratuit
• Sans constat d'effraction	69,60 € TTC par intervention

DÉPLACEMENT DU CONSEILLER TECHNIQUE

• Maintenance	Gratuit
• Hors maintenance	99,60 € TTC par intervention

CHANGEMENT DE CONFIGURATION (Forfait lié à la nouvelle installation)	123,00 € TTC
--	--------------

DÉMÉNAGEMENT

(Forfait lié à la désinstallation et réinstallation du matériel)

• Un par année contractuelle (à compter de la 2 ^e année)	Gratuit
• Pour tout déménagement supplémentaire	145,00 € TTC

RONDE DE SÉCURITÉ	45,00 € TTC par ronde
--------------------------	--------------------------

FRAIS DE GARDIENNAGE (En cas d'effraction, 48 heures de gardiennage comprises dans le cadre de la Convention d'Assistance)	45,00 € TTC par heure
--	--------------------------

DIVERS

• Frais de désinstallation du matériel (En cas de résiliation intervenant en dehors des modalités contractuelles)	150,00 € TTC
• Indemnité de non restitution du matériel	1 000 € non soumis à TVA

Document contractuel. Tarifs Protection Habitat Télésurveillance. Tarifs en euros TTC (TVA de 20 %) applicables au 01/05/2017.